

*Collège National des Enseignants pour la Formation  
Universitaire en Soins Palliatifs*

**REUNION DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2002**

***Présents :***

R. AUBRY (Besançon)  
M. BACIUCHKA (Marseille)  
J.L. BEAL (Quetigny)  
M. BELLOUE (Amiens)  
D. BORDESSOULE ( Limoges)  
L. BRASSEUR (Boulogne)  
A. DE BROCA (Amiens)  
D. DE BROUCKER (Lille)  
J. BRUXELLE (Paris)  
J. CHEVALIER (Montpellier)  
Ph. COLOMBAT (Tours)  
M. DERZELLE (Reims)  
M.T. GATT (Bobigny)  
F. GUIRINAND (Paris)  
L. HACPILLE (Rouen)  
R. HERMET (Clermont-Ferrand)  
Ph. HUBAULT (Angers)  
D. JACQUEMIN (Lille)  
J.M. LASSAUNIERE (Paris)  
G. LAVAL (Grenoble)  
D. LEBOUL (Brest)  
Ph. LETELLIER (Caen)  
G. LEVERGER (Paris)  
D. MALLET (Lille)  
P. MUSSAULT (Poitiers)  
B. PATERNOSTRE (Bordeaux)  
M. PERRIER (Tours)  
D. PEUREUX (Le Havre)  
A. PIOLOT (Créteil)  
A. RICHARD (Saint Etienne)  
M. SALAMAGNE (Villejuif)

***Excusés :***

Dr BLOND (Lille)  
Dr KRAKOWSKI (Nancy)  
Dr HEROUVILLE (Paris)  
Dr TRAVADE (Clermont-Ferrand)  
Dr MEMRAN-FOUCHER (Nice)  
Dr QUENEAU (Saint Etienne)

## **I. SESSION PLENIERE**

### **1) Répartition des tâches**

Plusieurs points importants sont successivement abordés :

- le projet d'un DESC commun avec la douleur
- les demandes d'équivalence du DIU pour ceux ayant un DU
- les demandes d'équivalence du DIU pour les enseignants qui ont créé les DU et DIU
- la nécessité d'alimenter la banque nationale de cas cliniques transversaux pour le concours national de l'internat (CNCI)

Il est donc proposé la répartition des tâches suivantes (cf. annexe)

#### **→ Commission des statuts**

- Démarche pour la reconnaissance universitaire des SP
- Formation pédagogique (J.M. LASSAUNIERE)
- Création d'une commission pour étudier un projet de DESC, commun avec la douleur (CNEUD). Responsable : L. BRASSEUR – Membres : F. GUIRIMAND, G. LAVAL, Ph. LETELLIER, L. HACPILLE, A. RICHARD
- Rapport avec EAPC
- Examen des candidatures au collège
- Organisation de la session du collège au congrès de la SFAP

#### **→ Commission DU et DIU**

Elle sera aussi chargée d'étudier les demandes d'équivalence du DIU à partir du dossier défini lors de la précédente réunion.

D. de BROUCKER doit lancer l'appel à équivalence d'ici la prochaine réunion

R. HERMET se propose de colliger les cas cliniques pour l'examen du DIU.

#### **→ Commission du 2ème cycle**

Création d'une sous commission de rédaction de cas cliniques pour le CNCI, dirigée par M.T. GATT avec l'aide de Ph. LETELLIER.

### **2) Fonctionnement du collège**

Il est confirmé la préférence de travailler en plénier en limitant la participation à 2 personnes par ville universitaire.

Deux réunions annuelles du collège

Réunions des commissions et des sous-commissions entre les réunions : soit réunions physiques, soit sous forme de réunions téléphoniques.

Convocation assez large pour les sous-commissions : un courrier sera fait.

### **3) Compte-rendu de la réunion du CNEUD du 16 septembre 2002**

L'importance d'une démarche commune Douleur-SP vis-à-vis du CNU et du projet de DESC est réaffirmé.

### **4) Présentation de l'enquête réalisée durant l'été :**

sur les responsables des DU-DIU, le module 6 et les agrégables potentiels (cf. annexe)

**5) Annonce**

**3<sup>ème</sup> séminaire international "Internet et Pédagogie Médicale"**  
**Lille les 28 et 29 novembre 2002**  
([www.ipm2002.org](http://www.ipm2002.org)).

**6) Sciences humaines**

Une discussion est menée sur l'intérêt d'un enseignement de sciences humaines centré sur les soins palliatifs : il apparaît qu'il est probablement préférable d'utiliser ces compétences au sein de l'enseignement des DU et DIU.

**II. COMMISSION DES STATUTS ET 3EME CYCLE**

*Cf. compte-rendu*

**III. COMMISSION DU 2EME CYCLE**

*Cf. compte-rendu*

**IV. COMMISSION DU/DIU**

*Cf. compte-rendu*

**PROCHAINE REUNION**  
*(date d'ores et déjà à réserver)*

**MERCREDI 12 MARS 2003**

FORUM DU VAL DE LOIRE  
Rue de la Gaité

PARIS *Montparnasse*

## COMMISSION DU 2<sup>ème</sup> CYCLE

### 1) DESC (Dr BRASSEUR)

Problème du stage d'un an

Pré-requis ?

Enseignement spécifique par rapport au DU

### 2) Formation pédagogique

1<sup>ère</sup> cible : formation théorique pour les enseignements du module 6 dans le 2<sup>ème</sup> cycle

Intérêt du travail en groupes

Objectif : journée de pédagogie au dernier trimestre 2003

Le travail fait par Dr SALAMAGNE sur l'impact des reçus au DU sur les pratiques et le système de soins est à récupérer.

### 3) Formation continue et autres enseignements du 3ème cycle

Cette réflexion est en cours au sein de la commission

Formation de la commission des réseaux de la SFAP

### 4) Session du collège au sein du prochain congrès de la SFAP à Nice

Les meilleurs mémoires et thèses seront présentés comme à LILLE, couplés au Prix Fondation de France.

A coupler aux publications dans Médecine Palliative : lettre aux responsables de DU

### 5) EAPC

Prendre contact avec M.H. FILBET et B. WARY pour formaliser les liens possibles

### 6) Relations avec la SFAP

#### a) Site web

La gestion du site devrait être assurée par B. DEVALLOIS (Curie)

Il est proposé d'y mettre :

- les compte-rendus des réunions
- l'organigramme
- la listes des DIU et le contenu pédagogique
- l'annuaire des unités et les lieux de stages

#### b) Rapport avec la commission pédagogie et avec la commission de formation du collège infirmier

Il est proposé :

- que la commission pédagogique soit remplacée par le collège national des enseignants pour la formation universitaire en SP
- que le collège travaille en étroite collaboration avec le collège infirmier, D. PEUREUX étant présente à la réunion d'aujourd'hui

### 7) Examen des candidatures au collège

Les candidatures des Dr GRANGE, CHEVALLIER, AZARIO et SULPICE sont examinées et acceptées.

## COMMISSION DU 2<sup>ème</sup> CYCLE

Jean Debroucker	
D Mallet ( Lille)	dmallet@ch-haubourdin.fr
Bordessoule ( Limoges)	bordessoule@unilim.fr
Piilot (Créteil)	alain.piilot@hmm.ap-hop-paris.fr
Jean Bruxelles (Cochin)	jean.bruxelles@cch.ap-hop-paris.fr
D. Leboul (Brest)	daniele.leboul@univ-brest.fr
Laval (Grenoble)	glaval@chu-grenoble.fr
de Broca (Amiens)	debroca.alain@chu-amiens.fr
Gatt Mt ( Bobigny)	marie-therese.gatt@avc.ap-hop-paris.fr

Dans le cadre du DU en tant que tel et en sus.

Faculté	Total horaire	Douleurs	Anesthésie	SP	Deuil	% pédiatrie	En sus , ailleurs
Cochin	10h=> 24h	12 (dont ped)	4	8			
Limoges		8	6	6			Bcp avec Sheerbrook APP
Créteil							
Grenoble	13 +4 ( Laval)	8		4	1 (oncologie et une psychologue)		Répartis sur 2-3-4
Brest							
Lille état 230 étudiants D2	25	10	5	8 dont 6 générales 2h de CC pas de corrigé écrit	2		Certificat optionnel de 30h : SP et deuil (très choisi)
Amiens	36h	14 + 2ped	7	7 + 1 ped	3		7 de CC
Bobigny	17	7	4	6			

Questions :

- assiduité des étudiants et dans quoi cela s'intègre
- sites internet .. notamment québécois. Sur les soins palliatifs, la douleur
- sites internes aux CHU
- site de la SFAP qui proposerait des cas cliniques avec correction validée par la Commission pédagogique

Expériences en cours :

- Lariboisière : en D2, photocopié, module obligatoire dès 2002, examens à l'issue du module  
- St Antoine : en D2, forme interactive sur cas cliniques, photocopié à lire avant les cas cliniques, examens à l'issue du module. 6 demies journées avec ARC, un groupe de 6 critiquant et un groupe de présentant. Bonne participation ce d'autant que la présence compte pour ¼ de la note finale .

- Cochin : mise en route en D3 cette année, un photocopié, cas clinique à résoudre en groupe la semaine suivante, enseignants bénévoles

- Amiens : bénévole

- Grenoble : en D2 , pôle transversal (D2+D3+D4) et cours magistraux. 4 h pour les SP, cas cliniques, essai d'interaction en amphitheâtre, enseignants bénévoles.

- Lille : en D2, validation : 1 cas clinique douleur et 1 cas clinique de SP (approche globale, un aspect technique symptomatique, connaissance de certains thèmes éthiques, argumentation d'une pose technique) pas de correction/ voire qu'eux mêmes construisent la correction.

Aucune articulation entre intervenants du module 6 et des sciences humaines en P1-P2

Deuil : psychiatre et Maryse Dumoulin

Certificat optionnel : draine 100 étudiants, 30 heures, participation régulière, pluridisciplinaire, type DU, traité en binôme de personnes de disciplines différentes, dont 4 h de cas cliniques.

- Créteil : 100 étudiants / an et jamais plus de 20 ét. / cours. En

D3 en 2003. Enseignants : oncologue + anesthésiste( PH) pour douleur+ Piolot (PH en oncologie ; SP)

Pour les SP : 2 conf. débats de 4h chacune, avec une heure de cours théoriques centrées sur 2-3 obs. cliniques distribuées avant les cours.

Enseignants bénévoles

- Cochin : en D3, cas cliniques sur 4 des 6 journées, préparés

- Limoges : en D2, 85 étudiants /année, photocopiés

- Bobigny : en D4, 80 étudiants/an, mais déjà interventions sur la douleur ou les soins palliatifs dans les pôles. Modalités interactives, photocopié et cas cliniques

Un ancien module du D4, 16h Douleur et SP depuis 1996. Participation à une conférence de thérapie en D4. 2 photocopiés « douleur et soins palliatifs » depuis 1996. Enseignants payés en heures complémentaires

### 1) Problèmes à résoudre :

- l'assiduité des étudiants
- les documents de référence en dehors des photocopiés : sites internet de fac, québécois ou de la SFAP
- les entraîner aux critiques d'articles : sélectionner des articles

### 2) Cas cliniques pour le CNCI

Transversalité très courte et restreinte.

Pour les cas cliniques informatifs des facultés devraient pouvoir circuler librement.

Par contre, il faudra peut-être que des CC évaluatifs soient faits.

Élaborer des collaborations sur les 3 niveaux : MTB

## COMMISSION DU/DIU

Divers points ont été soulevés, parfois d'une manière peu systématique, rendant difficile une progression dans le travail. **Le document relatif aux statuts du DIU**, tels qu'ils furent amendés à Lille en janvier 2000, ne semblent pas connus de tous. Ils sont transmis en annexe du présent rapport.

### I. SITUATION DES DIU

- Voici trois ans, le DIU national regroupait 6 Facultés + le DU Centre-Pays de Loire (Nantes, Angers, Tours). Ils ont élaboré un programme commun entériné lors de la réunion de la commission pédagogique du DIU à Lille en janvier 2000.
- Sur base de ce programme, une information a été adressée à toutes les universités.
- A ce jour, se sont ajoutés : 2 DIU locaux ( Dijon-Nancy et Besançon-Strasbourg) et Paris VI.
- Depuis lors ont présenté leur candidature : DIU Lille-Etat, le DIU Reims, le DIU Poitiers. Leurs programmes étant en accord avec les statuts du DIU national, ces trois DIU sont validés à partir de ce mardi 2 octobre.
- Des contacts se poursuivent avec :
  - Clermont-Ferrant et St Etienne : vers une collaboration avec Lyon et Grenoble
  - Montpellier (2003-2004)
  - Caen (2003-2004)
  - Nice-Marseille : envisageable.
- Sur trois ans, on assiste donc à un triplement des Facultés inscrites et intéressées par le DIU national ; on ne peut que s'en réjouir.

### II. QUESTION RELATIVE AUX EQUIVALENCES

- Qu'en est-il d'un étudiant qui arrête son cursus de formation DIU après une année ? Comme cela avait déjà été évoqué lors de la réunion du 13 mars dernier, il pourra avoir une équivalence DUSP, moyennant la réalisation de son stage (10x1/2j) et la rédaction de son mémoire et/ou rapport de stage.
- Si, après avoir réalisé tout le cursus DUSP et l'avoir réussi, un étudiant s'inscrit au DIU : il n'aura pas à recommencer ses stages mais devra s'acquitter de la rédaction d'un mémoire, ce dernier ayant un autre statut que le rapport demandé en fin de DUSP.

### III. LA LISTE DES LIEUX DE STAGE

- Il est pertinent de se rapporter à la liste officielle de la SFAP ainsi qu'à la liste validée par la commission voici un an.
- Il serait cependant intéressant d'être ouvert à d'autres possibilités locales non reprises dans la liste. Le responsable de l'équipe pédagogique locale pourra se servir du formulaire de Bordeaux (remis en annexe) pour obtenir une première idée de ce qu'est ce lieu de stage. Il semble que la question ait surtout son actualité à propos des EMSP.
- En vue de compléter et d'harmoniser la liste actuelle, il est demandé à chaque responsable de DIU/DUSP d'adresser à D. Jacquemin les lieux de stage qu'il estime en cohérence avec nos objectifs (djacquemin.cem@fupl.asso.fr)

### IV. CONTENU DE LA 2EME ANNEE DU DIU

- La dimension pluriprofessionnelle est à nouveau soulignée comme un objectif à atteindre malgré les difficultés locales dans le choix des intervenants les plus pertinents pour une problématique particulière.
- La question de l'accès des aides-soignantes au DIU est à nouveau posée. On ne peut que renvoyer aux statuts qui laissent une place d'appréciation au responsable pédagogique local, lui-même inscrit dans la dynamique de l'Université qui est la sienne. Il nous semble cependant que l'attention aux sciences humaines devrait constituer un enjeu essentiel de cette deuxième année.
- Enfin, la tension entre souci d'un cadrage de contenu et une liberté locale est à nouveau soulignée : à force de ne rien cadrer, ne risque-t-on pas de passer à côté de ce qui nous semble essentiel ? A ce propos, l'exemple du point 10 du module de 1ère année semble suffisamment significatif : quand les contenus sont aussi larges, que vise-t-on effectivement d'un point de vue pédagogique ?

### V. VALIDATION DE LA 2EME ANNEE

- Trois éléments sont présents dans les statuts : un travail personnel des étudiants, un stage et un mémoire. La question est posée de savoir si des DIU ont déjà pu rencontrer la 1ère exigence. L'équipe de Bordeaux relate son expérience : un exposé de 40 minutes réalisé par deux étudiants de compétence professionnelle différente à propos d'un thème qui leur est attribué. Le but consiste en un apprentissage à la prise de parole en groupe (ici bienveillant puisque ce sont des étudiants soumis à un exercice identique) et à l'usage d'un matériel pédagogique adéquat.
- La question de la finalité du mémoire se trouve à nouveau posée, invitant à poser, d'une manière plus large, la finalité du DIU. Si on peut se rapporter aux statuts qui, en leur point 1 fixent les objectifs, la pratique semble au moins mettre en

évidence des accentuations différentes selon les Universités et les ancrages historiques des DIU :

- Une année pour former des formateurs, capables de transmettre un savoir et une pratique
- Favoriser, au niveau local, une dynamique de travail en réseau
- Une capacité à mettre en œuvre une recherche
- Un approfondissement de la pratique et des enjeux traversant la pratique des S.P.
- Une réflexion davantage attenante à une philosophie du soin et de la médecine.

Derrière ces questions, nous sommes invités à nous questionner plus largement sur la question des destinataires effectifs de nos DIU. Certains évoquent la possibilité d'instaurer un enseignement sous forme de modules pouvant rejoindre certains intérêts spécifiques. Par ailleurs, on souligne le fait que la « spécificité » de tel ou tel DIU semble suffisamment connue de certains étudiants pour qu'ils choisissent eux-mêmes leur lieu de 2ème année DIU.

## **VI. POUR POURSUIVRE NOTRE REFLEXION**

- A titre de rappel, on insiste sur une connaissance suffisante, de la part de tous les responsables de DUSP/DIU des statuts tels que définis en janvier 2000. Cette connaissance permettrait d'éviter certaines pertes de temps par rapport à des questions récurrentes déjà envisagées.
- Il serait intéressant que chaque responsable de DIU puisse mettre par écrit les finalités recherchées dans la deuxième année et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Un catalogue collationné par D. Jacquemin permettrait de donner à voir les déclinaisons locales ( les difficultés et les critères de choix en jeu) de ce qui reste un objectif commun de formation : esprit critique, revisitation du champ palliatif, une certaine capacité pédagogique à transmettre un contenu et une pratique de S.P.

## ANNEXES

- ◆ Organigramme du collège
- ◆ Enquête réalisée sur les DU-DIU, le module 6 et les agréables
- ◆ Guide d'élaboration d'un cas clinique
- ◆ Document M.T. GATT
- ◆ Document DIU national
- ◆ Fiche d'évaluation de stage du DU-DIU
- ◆ Listing actualisé des membres du collège